



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 9 juin, à 16h15

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BLAIN, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 juin 2026

PRESENTS :

BILLION Myriam	Conseillère municipale
BISCAUT Marie-Ange	Conseillère municipale
BLAIN Michel	Maire
BOUSQUET Aurélie	Conseillère municipale
BOUSQUET Corentin	Conseiller municipal
GAMBET Frank	1 ^{er} Adjoint
GAREIL Audrey	2 ^{ème} Adjointe
GAUTHIER Chantal	Conseillère municipale
ORANGE Alina	Conseillère municipale
SALOMÉ Alain	Conseiller municipal

ABSENTS AVEC PROCURATION :

COLLIGNON Arnaud	Conseiller municipal
------------------	----------------------

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

N° 41/2026 – CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.



La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

Les commissaires titulaires :

- Nom/prénom : BLAIN MICHEL
- Nom/prénom : GAMBET FRANK
- Nom/prénom : GAREIL AUDREY
- Nom/prénom : COLLIGNON ARNAUD
- Nom/prénom : BOUSQUET AURELIE
- Nom/prénom : GAUTHIER CHANTAL
- Nom/prénom : BOUSQUET CORENTIN
- Nom/prénom : BISCAUT MARIE ANGE
- Nom/prénom : BILLION MYRIAM
- Nom/prénom : SALOMÉ ALAIN
- Nom/prénom : ORANGE ALINA
- Nom/prénom : COTEL PASCAL

Les commissaires suppléants :

- Nom/prénom : BOUSQUET Marie Christine
- Nom/prénom : DELAITRE Denis
- Nom/prénom : GODIN Marie Dominique
- Nom/prénom : GODIN Alain
- Nom/prénom : ANOT Alain
- Nom/prénom : TAXIL André
- Nom/prénom : BLAIN Sandrine
- Nom/prénom : GRASSONE Cyril
- Nom/prénom : PHAN Christian
- Nom/prénom : NOUZAREDE Frank
- Nom/prénom : ANSELMO César
- Nom/prénom : BLAIN Graziella

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

APPROUVE la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Monsieur le Préfet du Var.



Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON
Les jours, mois et ans susdits
Le Maire,
Michel BLAIN